



Présent(e)s : M. Bérard, Mme Etchart, M. Grass, M. Genel, M. Labedan, Mme Labedan, M. Moskovicz et Mme Pons.

Excusé(e)s : Mme Mazéo et Mme Vallantin.

Intervention de Corine Faugeron

Corine Faugeron annonce que la piste cyclable allant de la Bastille à Chatelet ouvre le 20 décembre.

Travaux du centre Georges Pompidou

Corine Faugeron explique que le Centre Georges Pompidou est très en retard sur ses travaux.

Jean Daniel Bérard évoque la situation actuelle des étudiants qui font la queue pour la bibliothèque publique d'information de Beaubourg en étant quasiment sur la rue du Renard. Corine Faugeron évoque les tentatives du Maire du 4^e pour signaler l'abus des emprises des travaux mais celles-ci n'ont pas pu aboutir. Le retard pris n'a pas permis de décaler comme prévu la voie de bus et laisser ainsi davantage de place aux étudiants pour faire la queue.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e d'améliorer l'attente et la sécurité des étudiants, soit en déplaçant les barrières de chantier pour leur laisser davantage de place, soit en hâtant le déplacement des banquettes végétales de la rue du Renard, qui permettront de décaler la voie de bus.

Suivi des projets lauréats du budget participatif

Il avait été annoncé en novembre le report du projet « Beaubourg s'ouvre sur les rues Simon Lefranc et Geoffroy Langevin » en raison des travaux réalisés par Beaubourg. La Mairie du 4^e précise que les travaux de rénovation entrepris par le centre Pompidou auront lieu de mi-janvier 2019 à février 2020 et que la réalisation du projet « Beaubourg s'ouvre sur les rues Simon Lefranc et Geoffroy Langevin » ne pourra advenir qu'à la fin de ces travaux.

Corine Faugeron annonce qu'il sera proposé aux membres du Conseil de quartier de définir un projet au second semestre 2019, afin que le projet puisse être réalisé au printemps 2020. Une réunion de co-construction avec les services de la ville sera organisée en ce sens.

Il avait également été annoncé en novembre que le projet « Apaiser et embellir la rue des Archives autour du cloître des Billettes » reste dans l'attente des retours des services pour une éventuelle intégration à leur plan de charge 2019. La Mairie du 4^e rappelle que les services de voirie doivent assurer l'entretien de l'espace public au quotidien auquel s'ajoute la réalisation des projets de mandature et chaque année, les nouveaux projets issus du Budget Participatif. Tous ces projets nécessitent de longues phases d'étude avant de pouvoir être réalisés. Après revue du plan de charge final, la Section Territoriale de Voirie de la DVD ne sera pas en mesure d'instruire et de réaliser le projet « Apaiser et embellir la rue des Archives autour du cloître des Billettes » en 2019.

Corine Faugeron explique que la Mairie du 4^e propose aux membres du Conseil de quartier de définir, avec l'aide des services, un projet viable et définitif au second semestre 2019. Ce projet pourra ainsi être réalisé dès avril 2020, après les élections municipales qui imposent un arrêt des travaux 6 mois en amont (de septembre 2019 à mars 2020).

Sophie Pons souhaite attirer l'attention de la Mairie du 4^e sur les tentes installées devant le cloître des billettes. Alain Genel rappelle qu'un des objectifs du projet déposé au budget participatif est de réduire les incivilités et d'améliorer le traitement paysager devant le cloître des billettes.

La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e précise qu'une réunion de co-construction avec les services est organisée pour chaque projet lauréat, après le vote et en amont de la mise en œuvre, afin de s'entendre sur la définition du projet.

Alain Genel souligne la nécessité de programmer dès le début de l'année 2019 les dates des deux réunions de co-construction sur ces deux projets du Conseil de quartier.

Plusieurs membres du Conseil de quartier s'étonnent de ne pas voir actuellement les travaux de mise en œuvre du projet « Rue des Lombards et rue de la Verrerie accessibles pour tous ». Joëlle Ladeban précise que les travaux sont visibles sur 15 mètres à l'entrée de la rue des Lombards au niveau du bvd Sébastopol.

Place Edmond Michelet

Corine Faugeron explique que la Mairie du 4^e a demandé aux services de la Ville d'enlever tous les bancs de la place en janvier. Les membres du Conseil de quartier sont invités à proposer de nouvelles implantations pour ces bancs sur un plan qui leur est transmis pendant la réunion.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent dessiner sur le plan fourni l'implantation exacte de la future contre terrasse du Café Beaubourg. Ils transmettront en janvier à la Mairie le dessin de la place avec la localisation souhaitée des bancs.

Alain Genel annonce que le local situé en fond de place est actuellement en travaux. Il devrait accueillir la fontaine et également, sous-réserve d'une vérification de la superficie, héberger les pièces d'échecS.

Étalage de commerce

Corine Faugeron annonce que l'étalage sans autorisation correspond à « un gros embarras de la voie publique par dépôt de matériel » réprimé par l'art. R644-2 du code pénal d'une amende d'un montant forfaitaire de 168 euros.

Alain Genel demande si le commerce Diagonal a été verbalisé et si les ABF ont été informés de l'ensemble des aménagements réalisés au droit de sa façade (étalage, signalétique, caddies).

Cloître Saint-Merri

Un PowerPoint de présentation du projet du mur végétalisé du 22 rue du Cloître Saint-Merri transmis par la DEVE est projeté pendant la réunion. Le projet consiste à installer des plantes grimpantes sur une structure acier, dans la jardinière existante et propose ainsi une surface verticale végétalisée de 85 m².

Corine Faugeron explique que les quatre plantes proposées (Trachelospermum, Akebia quinata, Wisteria sinensis et Clematis montana) fonctionnent bien sur ce type d'installation.

Françoise Etchart fait remarquer que la végétalisation sur câble de la rue de Moussy a pris du temps mais fonctionne bien.

Les membres du Conseil de quartier trouvent la proposition intéressante mais demandent à ce que la végétalisation monte le plus haut possible et couvre toute la surface en largeur, avec une variété de plantes, idéalement les quatre proposées.

Gérard Grass trouve ce coin un peu triste et est très très favorable à sa végétalisation.

Alain Genel ajoute que le projet de végétalisation de ce mur s'inscrit dans une phase d'embellissement du lieu, qui devrait accueillir un projet artistique résultant d'un concours auquel va répondre le centre pastoral Saint-Merry. Le Conseil de quartier devrait être associé au projet.

Végétalisation

Françoise Etchart explique que sa jardinière de la rue Saint-Martin ne reçoit pas trop d'incivilités, tandis qu'Alain Genel évoque le nombre important de mégots de cigarettes jetés dans les jardinières du Conseil de quartier situées à l'angle des rues des Lombards et Quincampoix.

Alain Genel indique qu'un projet important sur le végétal et la biodiversité, qui concerne l'ensemble de l'arrondissement, a été annoncé lors du compte rendu de mi-mandat d'Ariel Weil par Corine Faugeron.

Corine Faugeron explique qu'il s'agit d'un prolongement de l'opération de végétalisation du quartier Saint-Merri et que c'est un projet d'embellissement qui participe à la réduction de la pollution et au maintien et à la diffusion de la biodiversité. Elle précise que l'enjeu du projet est de tenter de construire sur le territoire du 4^e arrondissement un quartier résilient.

Corine Faugeron explique avoir rencontré avec Gérard Grass l'Agence de la biodiversité qui est très intéressée par la collecte de données.

Gérard Grass est invité à faire une communication sur ce projet à la prochaine réunion du Conseil de quartier. Il précise avoir effectué avec Corine Faugeron un travail préparatoire, dans lequel chacun peut s'inscrire et que le projet est ouvert à chacun.

Regroupement des quatre arrondissements du centre

Alain Genel rappelle qu'un atelier de travail inter Conseils de quartier du 4^e a été organisé le 6 décembre à la Mairie du 4^e pour formuler un avis sur le rapport relatif aux modalités du regroupement des quatre arrondissements du centre. Une vingtaine de membres de Conseils de quartier du 4^e y ont participé. Une synthèse de cet atelier a été réalisée par un agent de la Mairie centrale. Suite à l'envoi de cette synthèse, chacun a fait ses remarques à titre individuel ou collectif et a permis l'enrichissement de cette synthèse.

Les prochaines étapes de concertation des Conseils de quartier sont rappelées :

- Jeudi 14 février : atelier sur le thème « quelle démocratie locale en 2020 »
- Jeudi 14 mars : atelier sur le thème « quelle géographie des Conseils de quartier »
- Jeudi 11 mars : atelier sur le thème « quels projets pour les mairies libérées »
- Jeudi 6 juin : synthèse des ateliers

Idées pour une campagne de recrutement au Conseil de quartier

Alain Genel évoque le manque de participants aux réunions du Conseil de quartier Saint-Merri et la tendance à l'érosion. Il invite chacun à réfléchir sur les méthodes qui permettraient d'élargir l'assistance aux réunions.

Corine Faugeron partage l'avis que le dépôt de projets au budget participatif peut-être l'occasion de mobiliser d'autres personnes. Elle évoque le manque de lisibilité des dates sur le site de la Mairie du 4^e.

Gérard Grass évoque un problème d'accueil des nouveaux arrivants. Il est décidé qu'un meilleur accueil sera réservé aux nouveaux membres.

L'idée de recontacter les personnes qui ne viennent pas est proposée. Alain Genel précise que cela a été fait et ne porte pas ses fruits. Il propose à chacun d'amener un voisin.

Les membres du Conseil de quartier demandent s'il est possible de communiquer par le biais des panneaux lumineux de la ville de Paris sur les réunions de Conseil de quartier.

Ils souhaitent également rendre visibles les dates et les sujets des réunions sur la newsletter de la Mairie du 4^e.

L'idée de préparer un kit du nouvel arrivant est suggérée comme il est mentionné dans la charte des Conseils de quartier du 4^e.

Sophie Pons propose d'organiser des réunions publiques sur des sujets qui intéresseraient les habitants. Alain Genel rappelle qu'il est prévu d'en organiser une sur la circulation de l'aire piétonne Beaubourg.

Rue de la Reynie

Joëlle et Olivier Ladeban expliquent avoir rencontré Fahd Zhar, Conseiller technique en charge de l'espace public au Cabinet du Maire du 4^e. Il leur a été annoncé que la Mairie du 4^e est consciente du problème et précisé les responsables sur les différentes problématiques (la question du niveau sonore revient à la ville, la sécurité à la Préfecture de Police..). L'idée de poser des croix de Saint-André a été suggérée.

Joëlle et Olivier Ladeban rappellent que six bistrot occasionnent de la gêne pour les riverains de la rue de la Reynie.

Prochaines réunions 2019 _ De 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 16 janvier, Mercredi 20 février, Mercredi 13 mars, Mercredi 10 avril, Mercredi 21 mai, jeudi 20 juin, mercredi 11 septembre, Mercredi 16 octobre, mardi 19 novembre et mercredi 18 décembre